



Calcul soulte et vehicule en leasing

Par ice

Bonjour, nous sommes en procédure de divorce, je souhaite racheter la part de ma femme, cependant ma femme vient de prendre en leasing un nouveau véhicule, comment cela se passe t il pour la soulte nous sommes sous le régime de la communauté (pas de contrat de mariage)

Par ESP

Bienvenue sur LegaVox

je souhaite racheter la part de ma femme

De mon point de vue, le fait qu'elle ait pris une voiture en location ne change pas grand chose, mais pouvez vous expliquer la soulte et son objet.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Veuillez préciser à quelle étape de la procédure de divorce ?

Si vous êtes encore en communauté, ce leasing concerne aussi la communauté.

Ensuite la liquidation de la communauté interviendra après le prononcé du divorce, et c'est à ce moment là que vous pourrez envisager de "faire les comptes " et de racheter la part (de quoi d'ailleurs ?) qui sera revenue à votre ex-épouse.

Par ice

Nous sommes au début de la procédure, nous avons chacun un avocat et avons dit a chacun de nos avocat nos prétentions,
de plus elle souhaite un divorce simple et de mon coté un divorce pour faute(adultère)

Par ice

Nous n'avons pas de contrat de mariage donc sous le regime de la communauté

Par ice

Nous avons un bien immobilier acheter avec un pret que nous remboursons et ils nous reste encore 12 ans dessus

Par yapasdequoi

Votre avocat doit pouvoir tout vous expliquer, il connait mieux votre situation que nous.

Pour le moment tout est théorique et sachez qu'un divorce pour faute dure souvent plus longtemps, et que vous n'y gagnerez pas forcément un avantage quelconque.